

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport annuel 2024



Table des matières



Structure et activités - 1

Prévention et réduction des
risques - 2

Chaîne d'approvisionnement et
Gestion des risques - 3

Sommaire d'analyse- 4

Politiques et diligences raisonnable - 5

Code de conduite /Évaluation de l'Efficacité - 6

Signalement / Remédiation / Formation - 6

Approbation et Attestation - 7

STRUCTURE ET ACTIVITÉS

À propos

Ce rapport a été préparé conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») et présente les mesures prises par Motrec International inc. une Société privée constitué selon la Loi sur les sociétés par actions du Canada, au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mai 2025, pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

Motrec International inc. a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques dans les chaînes d'approvisionnement et logistique qui nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus afin de minimiser les risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.



MOTREC INTERNATIONAL INC. EN BREF

Motrec International Inc. s'est bâti une solide réputation en tant que concepteur et fabricant de classe mondiale de véhicules industriels électriques pour le transport horizontal de biens et de personnes.

Nous avons innové, réimaginé, conçu et conduit sans relâche à cette position prééminente. Nous avons également constamment dépassé les attentes des clients. C'est pourquoi des légions de clients satisfaits dans le monde conduisent MOTREC depuis 1988.

Motrec International Inc. compte près de 90 employés à son unique usine de fabrication située au 4685, boulevard de Portland, Sherbrooke (Québec) J1L 0J1, Canada

Chez Motrec, nous avons la vision d'être reconnu comme le chef de file mondial dans la conception et la fabrication de véhicules électriques industriels destinés au transport horizontal de marchandises ou d'individus, afin de répondre entièrement aux besoins de chacun de nos clients, quel que soit l'environnement de travail, la tâche ou l'application.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Motrec International Inc. est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axé sur la protection et la mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de toute forme de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière.

Parmi les critères à respecter, nous devons effectuer des vérifications concernant la conformité sociale et l'esclavage moderne auprès de nos partenaires commerciaux.

À la suite d'un diagnostic effectué par notre équipe, assisté par le Groupe Conseil C-TPAT Inc, nous avons établi un plan d'action et identifié de nouvelles mesures d'atténuation qui bonifieront nos façons de faire visant à prévenir le risque de recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, telles que:



Création d'un comité directeur chargé de la gouvernance, de la revue diligente et de l'identification des risques et impacts liés au travail forcé ou au travail des enfants.



Réalisation d'une évaluation externe des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement, qui sera complétée dans la prochaine année.



Conduite en cours d'une analyse de risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de cibler en priorité les zones pouvant présenter des risques plus élevés de travail forcé ou de travail des enfants, et d'y concentrer nos efforts de vérification diligente.



Élaboration de notre politique en matière de lutte contre d'esclavage moderne.

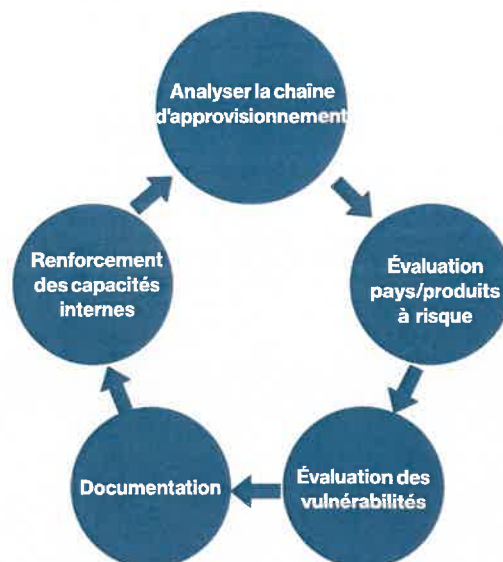


Rédaction de notre Code de conduite des fournisseurs visant à sensibiliser nos partenaires et à affirmer notre position ferme contre toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie

L'analyse de risque en 5 étapes est basée sur la méthode éprouvée du programme CTPAT et adaptée à l'évaluation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.



Notre chaîne d'approvisionnement

Au cours de l'exercice visé, nous avons mené une évaluation de nos principaux fournisseurs de premier rang, tant locaux qu'internationaux, impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement.

En complément de cette démarche, nous avons également procédé à l'analyse d'échantillons de déclarations en douane afin de considérer certains pays d'origine, dans le cadre de nos importations directes.

Cette analyse vise à identifier les fournisseurs présentant un niveau de risque plus élevé. Sur la base de ces résultats, ces fournisseurs feront l'objet d'un suivi prioritaire et de mesures spécifiques afin de réduire les risques associés et d'assurer le respect de nos engagements éthiques.

Motrec International inc. se procure la majorité de ces marchandises et matières premières auprès de fournisseurs nord-américains totalisant 99% de son approvisionnement, et moins de 1% en provenance de l'Europe et de l'Asie-Pacifique, lorsqu'il est l'importateur officiel.





Sommaire d'analyse

Nous évaluons que les intrants directs de notre chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de nos produits proviennent en grande majorité de l'Amérique du Nord comme étant à faible risque et qu'aucune forme d'esclavage moderne n'est identifiée dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.



Évaluation des fournisseurs 2024-2025

Nous analysons de manière plus approfondie une portion de notre chaîne d'approvisionnement de certains pays d'origine des fournisseurs Tier2 qui nécessite des améliorations afin de mieux cibler les risques de manière continue et rester vigilant dans notre processus de vérification.



Ressources Humaines

Nos embauches sont effectuées à l'interne selon nos standards élevés et les conditions de travail respectent les droits de la personne pour tous nos employés.

Dans son manuel de l'employé, Motrec s'engage à se comporter envers son personnel de façon transparente, équitable et raisonnable.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Nous allons bonifier nos politiques visant à protéger les droits de la personne et à prévenir le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Nous allons établir une structure de gouvernance spécifiquement conçue pour renforcer l'application de ces politiques contre le travail forcé et le travail des enfants.

Motrec International inc. est fermement déterminé à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants de ses chaînes d'approvisionnement en effectuant des évaluations rigoureuses basées sur la diligence raisonnable pour identifier, traiter, et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux violations des droits de la personne.

Notre approche de diligence raisonnable comprendra des audits réguliers, des formations continues, et des mécanismes de signalement robustes pour garantir une surveillance constante et une amélioration continue de nos pratiques éthiques.

Notre comité de gestion assurera une gestion rigoureuse de son programme sur l'esclavage moderne et coordonnera l'intégration de ces principes à l'ensemble des activités de Motrec International inc.



Politique en matière d'esclavage moderne

Motrec International inc. est résolument engagé à préserver la dignité humaine et attachons une grande importance à promouvoir l'égalité et la protection des droits de la personne dans toutes ses activités, chaînes d'approvisionnement et relation commerciale. C'est pourquoi nous nous engageons de fournir un environnement de travail sûr et inclusif.

Cet engagement se manifestera dans notre Politique sur l'esclavage moderne, qui s'inspirera des meilleures pratiques et normes internationales.

Code d'éthique



Notre code de conduite à l'intention des fournisseurs, actuellement en développement, exigera de ces derniers qu'ils respectent l'ensemble des lois et réglementations en vigueur dans les juridictions où ils exercent leurs activités. Il comprendra également une section spécifique interdisant tout recours au travail forcé, au travail des enfants ou à toute forme de travail involontaire.

Évaluation de l'efficacité



Durant la prochaine année de référence, nous allons travailler au développement d'un processus d'amélioration continue afin de définir certains indicateurs de performance.

Cette démarche visera à renforcer nos actions existantes et à étendre nos efforts de prévention et de réduction des risques à l'ensemble de nos activités et partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Remédiation



Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables.

Nous demeurons vigilants et analyserons plus en détail certaines portions plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement directe à l'international.

Signalement



Au cours de la période visée par la déclaration, les employés en contact avec les fournisseurs ont l'obligation de signaler toute conduite qu'ils jugent potentiellement illégale ou contraire à l'éthique, y compris tout indice d'esclavage ou de traite de personnes dans la chaîne d'approvisionnement.

Durant la prochaine année de référence, une procédure de signalement sera formaliser afin d'établir les actions à entreprendre en cas de situation liée à l'esclavage moderne.

Une fois cette procédure finalisée, elle sera diffusée à l'ensemble du personnel visant à mieux outiller les employés à reconnaître et déclarer ces cas.

Formation



Durant l'année de référence, aucune formation formelle n'a été mise en place.

Au cours de la prochaine année, une formation structurée sera développée et éventuellement offerte aux employés concernés, notamment ceux dont les fonctions les exposent directement ou indirectement aux risques liés à l'esclavage moderne.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour Motrec International Inc.

À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Motrec International Inc.



Blair McIntosh
Président-directeur général (PDG)
25 août 2025

